

5. RECENSEMENT DES DIVERSES INSTALLATIONS DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES PUBLIQUES ET PRIVÉES

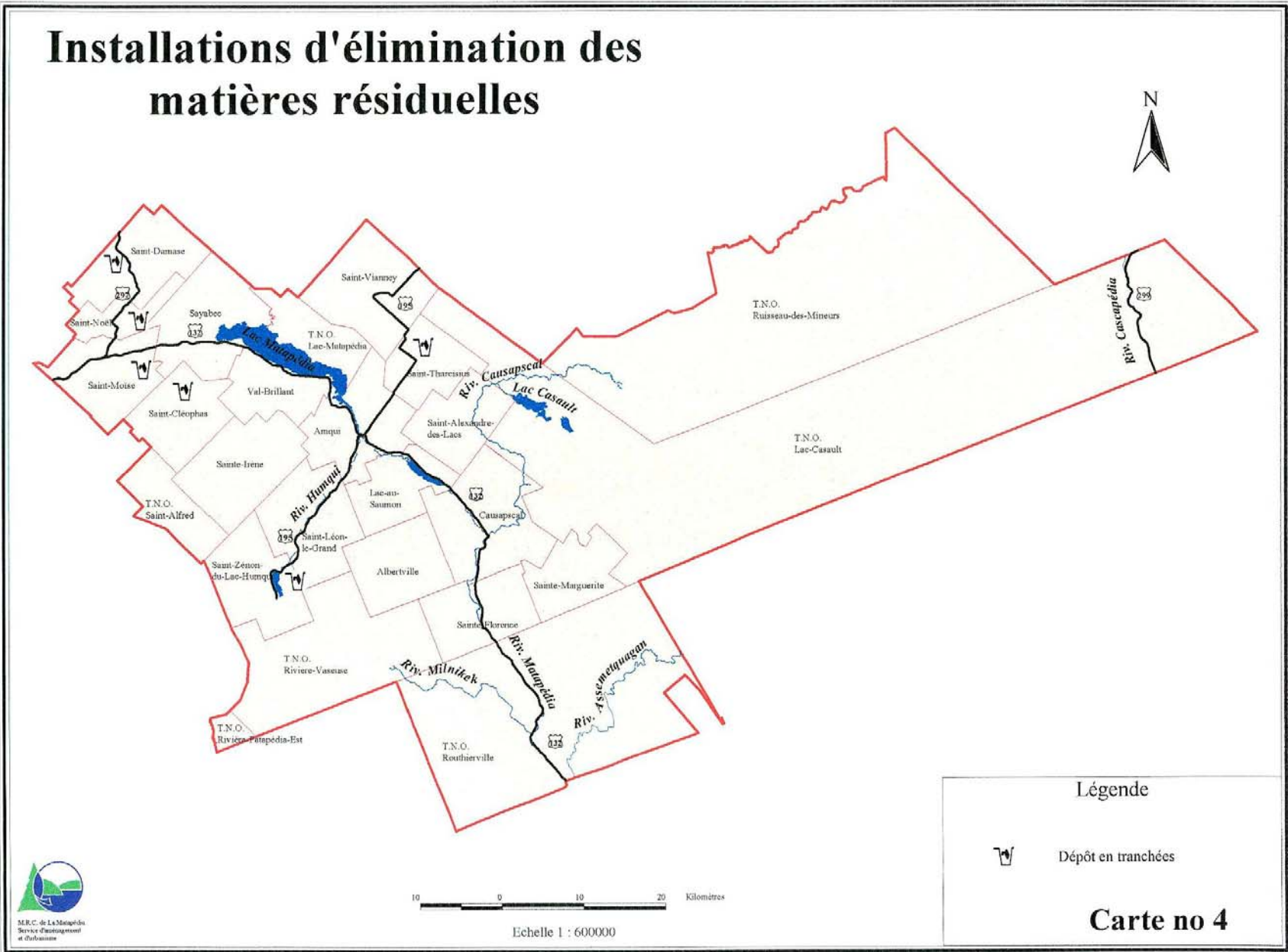
5.1 Recensement et capacité de traitement des installations de récupération, de valorisation et d'élimination

5.1.1 Lieu d'enfouissement sanitaire et dépôts en tranchée

Sur le territoire de la MRC de La Matapédia, il n'y a pas de lieu d'enfouissement sanitaire en opération. Au total, 10 des 18 municipalités de la MRC éliminent leurs matières résiduelles au lieu d'enfouissement sanitaire de Padoue dans la MRC de La Mitis. La fermeture du LES de Padoue est prévue pour juillet 2005. Les MRC de La Mitis et de La Matapédia sont actuellement en processus de démarrage d'un projet commun d'implantation d'un nouveau LET.

Les autres municipalités acheminent leurs déchets dans des DET. La carte no 4 - *Installation d'élimination des matières résiduelles* montre qu'au total six (6) DET sont présents sur le territoire. Il est difficile d'évaluer la capacité d'élimination de ces sites, car la majorité des matières qui y sont acheminées sont brûlées, ce qui augmente la capacité d'entreposage. Le tableau 5.1 - *Capacité d'élimination des installations utilisées ou présentes sur le territoire* fait un résumé des installations et des capacités de traitement de ces installations.

Installations d'élimination des matières résiduelles



M.R.C. de La Matapédia
Service d'assainissement
et d'urbanisme

10 0 10 20 Kilomètres

Echelle 1 : 600000

Légende

 Dépôt en tranchées

Carte no 4

Tableau 5.1 Capacité d'élimination des installations utilisées ou présentes sur le territoire de la MRC

Installation	Propriétaire	Date de début des opérations	Volume autorisé ⁽²⁾ (tm)	Volume complété (tm)	Capacité annuelle (tm/an)	Durée prévue ans	Avancement du dossier
Les de Padoue	MRC de La Mitis	1990	384 640 ⁽⁴⁾	310 465 ⁽³⁻⁴⁾	17 600 ⁽⁴⁾	2010 au c.a.	Date prévue de fermeture : juillet 2005 ⁽³⁾
DET	Municipalité de Saint-Cléophas	1986	N/D	N/D	N/D	N/D	
DET	Municipalité de Saint-Damase	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	
DET	Municipalité de Saint-Moïse	1988	N/D	N/D	N/D	N/D	
DET	Municipalité de Saint-Noël	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	
DET	Municipalité de Saint-Tharcisius	1989	N/D	N/D	N/D	N/D	
DET	Municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	
DET	Municipalité de La Rédemption	1980	N/D	N/D	N/D	N/D	

- Note :
- Donnée prise sur le site internet du Ministère de l'Environnement du Québec, www.menv.qc.ca/matieres/mat_res/regions/ et auprès des secrétaires-trésoriers
- (1) Régie intermunicipale d'élimination des matières résiduelles des MRC de La Haute-Gaspésie, de Matane, de La Matapédia et de La Mitis
 - (2) Taux de compaction de 0,75tm/m³, référence Étude d'impact sur l'environnement, aménagement d'un lieu d'enfouissement à Matane, p.3-5.
 - (3) Évaluation faite en mai 2002 par le Service du génie municipal de la MRC de La Matapédia sur le volume restant à compléter.
 - (4) Taux de compaction moyen de 0,8tm/m³, référence Guide d'élaboration d'un plan de gestion des matières résiduelles préparé par l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles AOMGMR.

Dans les MRC environnantes, nous retrouvons sensiblement les mêmes types d'installations pour l'élimination des matières résiduelles, soit des lieux d'enfouissement sanitaire et des dépôts en tranchée. Le tableau 5.2 - *Capacité d'élimination des installations des MRC environnantes* dresse l'inventaire des lieux d'enfouissement sanitaire présents dans les MRC environnantes. Mentionnons que le LES utilisé par les municipalités de la MRC d'Avignon est situé dans la MRC de Bonaventure.

Dans l'Est du Québec, la situation est critique en ce qui concerne l'élimination des matières résiduelles. Plusieurs LES sont sur le point de fermer et les projets d'établissement de nouveaux LET rencontrent beaucoup d'opposition de la part des citoyens et des regroupements.

Tableau 5.2 Capacité d'élimination des installations des MRC environnantes

Installation	Propriétaire	Date de début des opérations	Volume autorisé ⁽¹⁾ (tm)	Volume complété (tm)	Capacité annuelle (tm/an)	Durée prévue (an)	Avancement du dossier
LES de Matane	Ville de Matane	1986	177 500	155 500	12 500	20	Date prévue de fermeture : février 2004
LES de New-Richmond	Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de New-Richmond, Caplan et Maria	1984	235 200	N/D	18 000	17	Étude d'impact en cours pour l'agrandissement du LES. Nouvelle date de fermeture prévue 2003
LES de Ste-Anne-des-Monts	MRC de la Haute-Gaspésie	1988	189 200	N/D	12 800	13	Date prévue de fermeture : juin 2004

Note : ⁽¹⁾ Donnée prise sur le site internet du Ministère de l'Environnement du Québec, www.menv.qc.ca/matieres/mat_res/regions/ et auprès des MRC.
Taux de compaction de 0,8 tm/m³, référence Guide d'élaboration d'un plan de gestion des matières résiduelles de l'AOMGMR

5.1.2 Écocentre

Depuis la fermeture du LES d'Amqui et le transfert des activités d'élimination des déchets au LES de Padoue, l'éloignement de ce site a rapidement occasionné des problèmes d'accessibilité pour les citoyens et les entreprises de la MRC.

Afin de répondre aux demandes du milieu, la MRC de La Matapédia a développé une solution environnementale adaptée à sa réalité géographique et socio-économique. Les élus municipaux de la MRC ont démontré à plusieurs reprises leur capacité à innover dans un contexte de région rurale et le projet d'écocentre s'inscrit dans cette dynamique régionale.

Les écocentres de La Matapédia sont le fruit d'une longue réflexion. C'est une entreprise d'économie sociale qui reçoit l'appui des 10 municipalités actuellement desservies par le LES de Padoue. Les écocentres porte le nom « ÉcoSite de La Matapédia ». Au total, trois points de service seront construits ; un à Causapscal et un à Amqui, ces deux sites sont en opération depuis l'automne 2002 et le dernier à Sayabec devrait voir le jour dès l'année 2003. La mission première d'ÉcoSite est de diminuer le volume d'encombrants destinés à l'enfouissement, par des activités liées au 3RV-E.

Il est difficile d'évaluer la capacité de cette infrastructure, car aussitôt chaque espace rempli, les responsables effectuent le traitement des matières.

5.1.3 Centre de tri

La MRC utilise pour le traitement des matières récupérées par la collecte sélective porte à porte et par apport volontaire, les services d'un centre de tri situé à Mont-Joli dans la MRC de La Mitis. Il s'agit du Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) Matapédia-Mitis dont les MRC de La Mitis et de La Matapédia sont copropriétaires. Le CFER a vu le jour en juin 1995, alors que seule la MRC de La Mitis était partenaire du

projet avec la Commission Scolaire des Phares. C'est seulement depuis le printemps 2000 que la MRC de La Matapédia est devenue copropriétaire du CFER.

En plus du tri des matières récupérables, le CFER offre le service de cueillette des matières recyclables pour les entreprises de la MRC de La Mitis et de déchiquetage de documents confidentiels. Ce travail est effectué en collaboration avec l'organisme gouvernemental Osmose dans le cadre du programme d'insertion à l'emploi des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Suite à la mécanisation du CFER, qui aura lieu à l'été 2003, la capacité de traitement de cette infrastructure passera de 3 000 à 6 000 tonnes par année par quart de travail. Le tableau 5.3 – *Capacité de traitement des installations utilisées par la MRC* dresse le portrait des infrastructures utilisées par la MRC de La Matapédia pour le traitement des matières récupérables.

Tableau 5.3 Capacité de traitement des installations utilisées par la MRC de La Matapédia

Installation	Promoteur	Début des opérations	Capacité maximale (tm/an)	Quantité traitée (tm/an)	Quantité valorisée (tm/an)	Quantité éliminée (tm/an)	Capacité inutilisée (tm/an)	Tarif \$/tm valorisé
Centre de tri	CFER Matapédia -Mitis	1995	6 000 ⁽¹⁾	3 209	2 706	503	3 294	46,39 à 66,32 ⁽²⁾
Écocentres d'Amqui et de Causapscal	ÉcoSite de La Matapédia	2002	N/D	2 789	1 260	1 528	N/D	N/D ⁽³⁾
Écocentre de Sayabec	ÉcoSite de La Matapédia	2004	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D

Note : Donnée prise sur le site internet du Ministère de l'Environnement du Québec,

www.menv.gc.ca/matieres/mat_res/regions/

(1) Capacité de traitement sur un quart de travail

(2) Le tarif de 46,39 \$/tm correspond au coût d'exploitation du CFER payé par la MRC de La Mitis (inclut les frais d'exploitation et de gestion de la peinture) et le tarif de 66,32 \$/tm correspond au coût d'exploitation du CFER payé par la MRC de La Matapédia (inclut les frais d'exploitation, d'immobilisation et de gestion)

(3) Les coûts de traitement à la tonne ne sont pas encore déterminés, car la première année d'opération n'est pas complétée.

Le tableau 5.4 – *Capacité de traitement des installations présentes dans les MRC environnantes*, dresse la liste des installations de traitement des matières résiduelles ainsi que leur capacité de traitement. Deux centres de tri sont présents sur le territoire adjacent à la MRC de La Matapédia, soit le CFER de Matapédia-Mitis et Récupération Matane. Un centre de transbordement géré par Récupération Matane Enr. est utilisé à New-Richmond dans la MRC de Bonaventure, pour rendre le transport des matières récupérables plus économique, étant donné que le centre de tri utilisé est celui situé dans la MRC de Matane. Ce centre de transbordement est utilisé par les MRC d'Avignon et de Bonaventure.

Tableau 5.4 Capacité de traitement des installations présentes dans les MRC environnantes

Installation	Promoteur	Capacité maximale tm/an	Quantités traitées tm/an	Quantités valorisées tm/an	Quantités éliminées tm/an	Capacité inutilisée tm/an	Tarif \$/tm
Centre de tri	Récupération Matane (Groupe Bouffard)	20 000	5 000	4 437	502,6	3 294	59,79 \$ ⁽¹⁾
Centre de tri	CFER Matapédia-Mitis	Voir tableau 5.3	Voir tableau 5.3	Voir tableau 5.3	Voir tableau 5.3	Voir tableau 5.3	Voir tableau 5.3
Centre de transbordement	Récupération Matane (Groupe Bouffard)	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

5.1.4 Centre de Réadaptation en déficience intellectuelle

Le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) du Bas St-Laurent a démarré en mars 1999, un projet qui vise l'intégration en milieu de travail de personnes ayant une déficience intellectuelle. Au départ, le centre de réadaptation donnait des services uniquement au Centre Hospitalier d'Amqui et au CLSC de la Vallée, mais maintenant cet organisme dessert plusieurs entreprises et organismes.

Le principal service offert par le CRDI est le déchetage de documents confidentiels. En ce qui concerne les papiers qui ne sont pas confidentiels et qui sont récupérés par l'organisme, ceux-ci sont transformés en blocs-notes. L'organisme effectue aussi le

recyclage d'enveloppes, la préparation de pochettes d'information et l'assemblage de documents ainsi que la récupération de trombones, d'élastiques et de boudins. Ces matières sont ensuite redistribuées dans les organismes communautaires.

Le CRDI s'occupe également de faire la récupération du papier, du carton, des métaux et des plastiques à la cafétéria du Centre Hospitalier d'Amqui.

En 2002, ces activités ont permis de récupérer près de 45 tonnes de matières, constituées en majorité de papier. Ces matières sont toutes acheminées au CFER Matapédia-Mitis.

5.1.5 Friperies

En 2002, 5 friperies ou comptoirs d'entraide étaient présents sur le territoire de la MRC. Le plus important des cinq est le Chic Bazar, en opération depuis de nombreuses années. Cet organisme reçoit annuellement plus de 70 tonnes de vêtements.

Le problème majeur du Chic-Bazar, reste l'écoulement des fibres synthétiques, qui ne sont pas valorisées dans la région. Une petite partie de ces fibres est revendue et utilisée par l'organisme pour en faire de la transformation ; pantoufles, mitaines, etc... le reste est envoyé à l'élimination. Les activités de transformation permettent d'écouler une partie de ces matières, mais le volume restant demeure quand même considérable, soit environ 38 tonnes annuellement. Le manque d'espace d'entreposage représente pour l'organisme un défi de taille. Cette situation fait en sorte qu'actuellement l'organisme a atteint sa capacité maximale de traitement.

Quant aux autres friperies de la région, elles ne traitent qu'une infime partie du tonnage et elles ne font pas de transformation à part la coupe des guenilles.

5.1.6 Organisme de récupération d'encombrants

Dans la MRC de La Matapédia, il y a un organisme qui se charge de récupérer les meubles et les électroménagers des gens qui n'en veulent plus pour diverses raisons. Cet organisme est Abattons Les Échelons Socio-Économiques, mieux connu dans la région sous le nom d'ALESE. Cet organisme offre aux gens la possibilité de recueillir gratuitement les meubles ou les électroménagers. Ces articles sont ensuite remis en état si cela est possible, pour être revendus aux gens dans le besoin. Les appareils qui ne peuvent être remis en état, sont acheminés à l'écocentre pour être récupérés.

Au cours de la dernière année, cet organisme a pris beaucoup d'expansion et songe à agrandir ses locaux pour pouvoir entreposer plus de matériel. Il est difficile de quantifier en tonne ce qu'y est récupéré, mais grâce à cet organisme et à l'écocentre nous avons probablement atteint les objectifs de la Politique en ce qui concerne les encombrants.

Quelques ferrailleurs sont aussi présents sur le territoire mais il leur est difficile de fournir des quantités approximatives de matières récupérées et remises en valeur annuellement.

5.1.7 Traitement des boues

L'entreprise Maxivac est en place dans la MRC de La Matapédia depuis le printemps 2003 et elle œuvre dans la gestion des boues de fosses septiques, du nettoyage de réseaux d'égouts municipaux et dans la gestion des matières résiduelles dangereuses. Pour le moment, l'entreprise achemine les boues récoltées à Sani-Manic de Matane pour le traitement et la valorisation. Dans le futur, l'entreprise devrait être en mesure de traiter et de valoriser elle-même les boues qu'elle aura recueillies.